

Les élections du 8 octobre :



Pour les élections législatives de 2011, les associations membres du CAWaB¹ réclament des élections 100% accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les élections d'octobre dernier étaient la 1^{ère} étape de cet objectif ambitieux avec de nouvelles mesures promulguées dans le décret sur la démocratie locale. Celles-ci ont-elle eu un impact positif sur l'accessibilité des bureaux de vote dans les communes wallonnes ?

Petit tour d'horizon suite à vos témoignages ...

À **Jemeppe-sur-Sambre** : Des emplacements réservés étaient prévus pour les PMR. Belle initiative car ce n'était le cas que dans moins d'un bureau de vote sur deux. Malheureusement, une tête de liste n'a pas hésité à y parquer sa voiture entièrement décorée de ses affiches électorales. Quelle belle publicité !

À **Ottignies** : Les affiches orientant vers les bureaux de vote étaient très mal placées. En conséquence, certains électeurs ont attendu dans la mauvaise file pour rien et sans pouvoir s'asseoir !

À **Ecaussinnes** : La commune avait placé des rampes en bois pour compenser les nombreuses marches présentes sur le site électoral. Malheureusement, elles étaient tellement instables que même les poussettes ne voulaient s'y aventurer. De plus, elles débouchaient sur des portes à double battants dont un seul était ouvert... Résultat : les chaisards sont restés dans la cour.

À **Mons** : Un chaisard n'a pas pu accéder à son bureau de vote. Le président est sorti dans la cour avec ses urnes et un isoloir !

Ces témoignages sont issus de notre enquête-évaluation à laquelle une centaine de personnes ont participé. Ils attestent que le chemin qui mène à l'isoloir n'a pas été pour tous une sinécure. Pour atteindre notre objectif de 2011, on peut commencer par lister une série de problèmes à résoudre :

1. les emplacements de stationnement « réservés » qui ne le sont pas vraiment
2. la mauvaise signalisation
3. les aménagements non conformes aux normes d'accessibilité
4. le manque d'information des PMR et des organisateurs

...

Nous manquons d'espace pour vous les citer tous. Plus d'infos sur notre site à l'adresse : www.gamah.be/fr/newselection.html

Il y a fort à parier que nos responsables politiques et les associations du CAWaB ne manqueront pas de travail d'ici 2011 pour rendre le processus électoral accessible à tous !!!

Marie-Ange Vandecandelaere